

# SERVIR ENCORE



## Les Brèves de la FAMA F DECEMBRE 2020

**2020** : Pour la quatrième année, il est rappelé à chaque ADAMA que la FAMA F a contracté et financé une assurance RC pour toutes nos ADAMA adhérentes et que vous pouvez résilier très facilement vos contrats antérieurs en fournissant l'attestation de notre assureur ALLIANZ que vous trouverez en consultant notre site dans documents internes. Si difficulté vous pourrez utilement envoyer un message à [contact@famaf.fr](mailto:contact@famaf.fr)

### + Les déplacements au cours du second semestre 2020

**Le samedi 3 octobre 2020 Assemblée Générale de l'Association des Anciens Maires et Adjointes de la Haute-Saône à Frotey-lès-Vesoul:** Claude PERNIN le nouveau Président de l'ADAMA 70, entouré de tout son Conseil d'Administration a été



heureux d'accueillir le Président de la FAMA F Bernard LOBIETTI. Cette Assemblée Générale s'est tenue en présence du maire de la commune Monsieur Christophe TARY, de Monsieur Jacky FAVRET, maire de Blondefontaine, Président de l'Union Régionale des communes Forestières de Bourgogne-Franche Comté, de Monsieur Olivier RIETMANN, Maire de Jussey, le tout nouveau sénateur de la Haute Saône et de Monsieur Christophe LEJEUNE, député de la Haute-Saône. Le Président a présenté toutes les réalisations de son association en 2019 ainsi que sa volonté de développer auprès de ses adhérents des formations les plus diverses en matière d'informatique. Dans l'assistance Monsieur Jean-Pierre MARTIN, Vice-président de l'association des Anciens Maires et Adjointes du Doubs avait répondu à l'invitation de Claude PERNIN. Il revenait ensuite au Président de la FAMA F de longuement présenter la Fédération avec l'aide

d'un diaporama, son fonctionnement et les acquis en direction des associations départementales qui la composent. Il a pu répondre à toutes les questions. Bernard LOBIETTI avait tenu dans son introduction à rendre un hommage appuyé à Henri BERNARD, le président de l'association disparu en février 2019 et ne pas oublier les anciens Présidents Jean CUISINIER, André FUIN et Michel BORDOT. Il a apprécié que dans leurs discours finaux les personnalités présentes et notamment le député LEJEUNE surent reprendre les grands thèmes développés avec les Conseils d'Emulation Civique et les interventions scolaires, les Mariannes du Civisme et la francophonie thème que le Président FAVRET a développé dans sa conclusion après un brillant exposé sur l'état de nos forêts et les impacts négatifs sur la gestion des communes forestières de Haute-Saône et de tout notre territoire. Tout au long de cette journée un respect strict des gestes barrières a été observé et même lors du sympathique repas qui a suivi cette très belle assemblée générale.

**Le 14 octobre à l'assemblée Générale de l'ADAMA 89 à Appoigny à côté d'Auxerre,** une quarantaine d'adhérents, respectant scrupuleusement les gestes barrières s'est réunie autour du bureau de l'association des Anciens Maires et Adjointes de l'Yonne. Il revenait à la présidente Jacqueline LAROSE entourée de Marie-Claire NALLET, Vice-



présidente, Madeleine MARECHAL, secrétaire et René BELIN secrétaire adjoint de présenter son rapport moral et toutes les activités de 2019. Le trésorier Daniel FRAISSE, qui occupe cette fonction depuis la création de l'association il y a une vingtaine d'années, de dérouler les comptes 2019 parfaitement tenus et en équilibre. Il revenait enfin au Président de la FAMAF Bernard LOBIETTI d'aborder longuement, à l'aide d'un diaporama, toutes les facettes de la Fédération. En préambule il a évoqué la mémoire de l'émblématique Président Serge BREUILLE disparu brutalement fin 2018. Pour conclure il s'est appliqué à répondre à toutes les questions de l'assistance et notamment en insistant sur les rapports sereins à établir avec la Préfecture et l'Inspection d'Académie afin de pouvoir mettre en place un Conseil d'Emulation Civique pour intervenir dans les établissements scolaires. Un sympathique repas a clôturé cette belle journée de convivialité et d'Amitié.

**Le lundi 26 octobre 2020 au siège de l'Association des Maires de la Charente à Angoulême Bernard LOBIETTI, Président de la FAMAF, a rencontré Madame Joëlle CHARDAT, Présidente de l'Association des Anciens Maires et Adjoints de ce département.** Cette rencontre a permis des échanges fructueux entre l'entité départementale et la Fédération. Le Président de l'Association des Maires de la Charente, Monsieur le Docteur Jean-Michel BOLVIN, a assisté à ces échanges. Il a été très intéressé par l'exposé complet des apports de la FAMAF vers les associations départementales qui la constituent. L'ambiance de confiance mutuelle entre l'ADAMA 16 et l'association des Maires du département est la confirmation éclatante de la démarche nationale entre la FAMAF et l'AMF. Les modalités des remises des plaques Les Mariannes du Civisme 2020, fournies gratuitement par la Fédération, ainsi que des diplômes commandés par l'ADAMA 16, ont été longuement discutées et devraient aider au recrutement de nouveaux adhérentes et adhérents pour que l'association départementale poursuive sa marche en avant.



**Le mardi 27 octobre 2020 au siège du Conseil départemental de la Charente Maritime à Saintes, Monsieur Jean-Claude COUPRON,**



Président de l'Association des Anciens Maires et Adjoints de ce département avait convoqué son Conseil d'Administration. 9 de ses membres, bravant les contraintes sanitaires actuelles, avaient répondu présents. Le Docteur FOUCRY, ancienne présidente de l'ADAMA 17, était heureuse de retrouver le Président de la FAMAF Bernard LOBIETTI qui avait répondu positivement à l'invitation de l'ADAMA 17. Pendant près de deux heures le président national a présenté dans le détail le fonctionnement de la Fédération et les apports nombreux en direction des associations départementales qui la constituent. Il a répondu aux nombreuses questions qui lui ont été posées sur l'assurance groupe, les Mariannes du Civisme 2020, la tenue de l'Assemblée Générale 2020 en visioconférence qui fut aux dires du Président COURPON une réussite, les possibles démarches préconisées pour accueillir de nouveaux adhérentes et adhérents suite aux élections municipales 2020, les interventions scolaires dans le cadre d'un Conseil Emulation Civique, le RGPD.

Tous les présents furent très heureux d'avoir pu participer à cette studieuse matinée et satisfaits d'avoir pu rencontrer longuement Bernard LOBIETTI.

**Le mercredi 29 octobre 2020 rencontre au Futuroscope à Chasseneuil du Poitou entre Jean-Claude BOUTET, Président de l'Association des Anciens Maires et Adjoints de la Vienne et Bernard LOBIETTI, Président de la FAMAF.** Alors qu'une décision impérative fixait un nouveau confinement de notre pays cette rencontre a pu avoir lieu. **Ainsi la Vienne dispose d'une nouvelle association des Anciens Maires et Adjoints qui a déjà plus de quarante adhérents.** Le Président BOUTET a expliqué sa manière de travailler en relation très étroite avec son bureau en fixant des objectifs par thématique : interventions en milieu scolaire, logement senior, communication avec un logo en préparation etc. Fort de son expérience d'ancien Président du Syndicat départemental de l'Eau et l'Assainissement de la Vienne il a présenté l'ADAMA de la Vienne à Madame la Préfète, à l'Inspection d'Académie et au Procureur de la République. Le Président de la FAMAF a tenu à le remercier pour avoir créé une association dans son département et il lui a fait part de tout ce que la Fédération pouvait lui apporter. Ainsi une confiance mutuelle s'est instaurée. Elle permettra un développement



harmonieux entre les deux partenaires et une expansion possible à d'autres départements voisins non pourvus d'associations départementales.

## Le Comité d'Honneur par Juliette SOULABAILLE , Vice-présidente chargée de la Communication



**Monsieur le Docteur Pierre LUDIN, Maire Honoraire de Saint-Jean-de-Niost 01800, Président Fondateur de l'Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Ain et de la Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France.** Il a su définir le cadre fédéral et il a écrit : « L'Ancien Maire, plus que tout autre citoyen, s'est entièrement impliqué dans les affaires de la Cité.. Il devient ainsi, le plus souvent, un des citoyens le plus qualifié pour accompagner toute initiative d'intérêt général. Mobiliser ce potentiel d'enthousiasme latent et utiliser un savoir faire mûrement acquis, telle est l'ambition de la FAMAFA qui s'est fixée l'objectif de rassembler à terme toutes les Associations Départementales d'Anciens Maires et Adjointes de notre pays. »

**Monsieur le Ministre Jacques GODFRAIN, Ancien Ministre de la Coopération, Député honoraire, Ancien Maire de Millau, Président de la Fondation Charles de Gaulle 2011-2018, Président de l'Association Francophone d'Amitié et de Liaison, Président France Volontaires, Président d'Honneur de la Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France.** Il a présidé la FAMAFA de 2012 à 2018. Son attachement au gaullisme et à la grande idée de la participation, à sa terre natale aveyronnaise et à la coopération de la France dans le monde notamment en Afrique ont beaucoup apporté à notre Fédération qu'il a présidée de 2012 à 2018 en ouvrant notamment de nouvelles perspectives avec la francophonie. Sa simplicité, son intégrité, sa filiation sans faille au Général de Gaulle, sa fidélité aux valeurs républicaines et son humanisme furent pour la FAMAFA un gage de rayonnement .



Texte de remplacement : Une image contenant...



**Monsieur Jacques PELISSARD, Député honoraire, Ancien Maire de Lons-le-Saulnier, Président d'Honneur de l'Association des Maires de France et Présidents d'Intercommunalités.** Il a été élu maire de Lons-le-Saulnier de 1989 à 2020, député de 1993 à 2017 et assumé la présidence de l'Association des Maires de France pendant 10 ans... et 10 jours, du 8 novembre 2004 au 28 novembre 2014. Homme de dialogue, ardent défenseur des communes, il a été, en tant que Président de l'AMF, estimé et apprécié par les maires de France. Il a été, au-delà des clivages des partis, rassembleur autour des valeurs de la République. Son travail et son investissement au sein de l'AMF notamment au cours de 50 ans de bénévolat associatif lui ont valu une marque d'honneur : la promotion au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, promotion qui lui a été remise par le Président

Macron en décembre 2019. Européen convaincu, il présidait la Maison Européenne des pouvoirs locaux, ouvert sur l'international et la coopération.

**Monsieur le Ministre Jacques BLANC, Ancien Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, Ancien Député, Ancien Sénateur, Ancien Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, Ancien Maire de la Canourgue a siégé au Comité Régions et Collectivités à Bruxelles de 1994 à 2020.** C'est donc dans ce cadre que Jacques Blanc, représentant de la délégation française, en a été élu le premier Président le 10 mars 1994, Son expérience exceptionnelle, ses compétences, ses relations au niveau de tous les pays de l'UE seront, n'en doutons pas, un enrichissement pour notre Fédération et nous nous en réjouissons... et à titre personnel, je suis ravie de retrouver un collègue européen du Comité des Régions.





**Vanik BERBERIAN, Maire de GARGILESE, Président d'Honneur de l'Association Nationale des Maires Ruraux de France** qui regroupe quelques 10.000 maires de communes de moins de 3.500 habitants, défend à tous les niveaux les enjeux des territoires ruraux. Ce combattant de la ruralité a été fait Chevalier de la Légion d'honneur à l'Elysée le 18 novembre 2019. A ce titre, Vanik BERBERIAN a participé à notre dernier Congrès National à Bagnoles-de-l'Orne en 2018, congrès au cours duquel le Président Bernard Lobietti lui a remis la médaille d'Honneur de la FAMAF. Il y avait défendu la perception de la ruralité : Les urbains et le monde rural existent depuis très longtemps et notamment après que l'exode rural a commencé au XIXème siècle. Le déséquilibre s'est installé entre les agglomérations urbaines et les communes rurales. Pour la cohésion des territoires, il faut que les 2 s'entendent parce que complémentaires.



**François HOLLANDE, Ancien Président de la République, Ancien Maire de Tulle a accepté de faire partie du Comité d'Honneur de la FAMAF.** Haut fonctionnaire et conseiller à la Cour des Comptes, il a embrassé la vie politique dès l'âge de 26 ans en se présentant pour la première fois devant les électeurs de la Corrèze. Elu dans ce département en 1983, il y a enchaîné tous les mandats locaux sans jamais abandonner la Corrèze, malgré de nombreuses sollicitations, jusqu'à son élection à la Présidence de la République. Aujourd'hui François Hollande a repris son travail d'écriture et au travers de 2 livres imagés sous forme de BD « leur République » et « leur Etat » il souhaite expliquer aux jeunes et moins jeunes la connaissance et le goût du fondement de nos institutions mais aussi les symboles de la république car il est inquiet de la méconnaissance grandissante de la vie démocratique terreau de l'abstention. Il répond donc aux invitations

des lycées et se prête aux questions/ réponses de la future génération d'électeurs. François Hollande et les anciens maires sont donc sur la même ligne pour transmettre les valeurs républicaines auprès des jeunes afin que demain ils soient les garants de ce legs républicain : la démocratie.

**✚ Claudine FRIEH, Secrétaire Générale : La décision du bureau du 7 janvier 2021**



#### LA FAMAF ET LA VACCINATION CONTRE LA COVID 19

Lors du bureau de la FAMAF, réuni en visio-conférence le 7 janvier 2021 et à la suite d'une demande de l'un de nos adhérents, présentée par Bernard LOBIETTI concernant une initiative que pourrait prendre la Fédération concernant la



vaccination dans le cadre de la COVID 19, après un débat animé par le Président qui est en même temps Docteur vétérinaire il a été décidé ce qui suit :

Devant cette pandémie qui a des conséquences imprévisibles tant économique, culturelle et personnelle et en l'absence de traitement à ce jour, le bureau de la FAMAF souhaite apporter son soutien à la campagne de vaccination mise en place au niveau national. Notre passé d'élu local, notre connaissance des territoires communaux et notre éthique sont les garants de cet engagement. Pour la plupart de nos membres compte tenu de nos âges et de certaines affections chroniques que nous pouvons présenter, il apparaît évident que nous souhaiterions être vaccinés dans les plus brefs délais. Il reviendra à chaque Présidente ou Président de nos associations départementales d'Anciens Maires ou Adjoints de prendre la décision qu'il souhaite au niveau de son département

**✚ Annulation du Congrès 2021 dans la Marne et remplacement par « les rencontres de la francophonie de la FAMAF ». Le Congrès National aura lieu dans le Var en octobre 2022**

Le bureau de la FAMAF a réuni le Conseil Fédéral en visioconférence lundi 25 janvier pendant 2h, pour informer les membres du Conseil et obtenir leur aval sur des décisions importantes. Sur les 25 membres invités, 7 du bureau et 18 du Conseil Fédéral: 10 étaient excusés, étant déjà pris par ailleurs ou ne pouvant se connecter et avaient donné pouvoir: étaient à l'ordre du jour:

**-1 Annulation du Congrès d'octobre 2021, à Châlons-en-Champagne.** Le Congrès avait déjà été annulé en 2020 et reporté en 2021. Compte tenu de la crise sanitaire qui se prolonge et dont on ne voit pas vraiment la fin, il est impossible d'organiser notre congrès dans de bonnes conditions. Il est donc plus sage de l'annuler, même si nous regrettons vraiment de ne pouvoir réunir nos Associations comme prévu dans ce département de la Marne. Nous remercions le président de la Marne, Jean-Paul THILLY et son conseil pour les différentes démarches qu'ils avaient déjà effectuées.

## **2 Mise en place de 2 journées thématiques: Thème et lieu de cette rencontre.**

Nous ne pouvons pas laisser 2 ans sans réunions entre nous, nos Présidents et nos adhérents ont besoin de se voir, de communiquer sur leurs projets, leurs problèmes et leurs difficultés; le bureau propose donc de mettre en place 2 journées aux dates prévues initialement pour le Congrès, les 12 et 13 octobre 2021.

**Le mercredi 13 octobre 2021 thème retenu: La Francophonie Lieu : Dagneux, dans l'Ain,** où notre Président a l'opportunité d'avoir une belle salle dans sa commune. On accueillera deux délégations francophones : Saint-Pierre-et-Miquelon qui vient de créer une ADAMA et a rejoint la FAMAF et le Québec qui avait prévu de venir à Châlons. Les délégués de la Francophonie de chaque ADAMA seront bien sûr invités. Le programme complet vous sera adressé ultérieurement.

## **3 Organisation du Congrès en octobre 2022 dans le Var.**

Jean-François MASSUE, Président de l'ADAMA du Var, qui avait été pressenti pour prendre la relève, a accepté d'organiser ce congrès en 18 mois dans son département. Nous le remercions et le bureau sera à ses côtés pour l'assister dans son organisation.

### **- Un autre sujet a été débattu: Assemblée Générale de 2021**

C'est une AG très importante, car cette année selon nos statuts, il est prévu le renouvellement de nos instances: élection du Président qui présentera son bureau et du nouveau Conseil Fédéral.

Devant l'incertitude sanitaire des mois à venir et la difficulté de trouver une salle à Paris pour nous accueillir, l'auditorium de l'AMF étant encore en travaux, l'idée a été soulevée de programmer cette AG lors de cette réunion d'octobre étant donné que nos présidents seront déjà présents.

**Cette Assemblée Générale pourra donc se tenir dans la matinée du mardi 12 octobre avec l'AG statutaire et l'après-midi: Conférence des Présidents et Conseil Fédéral. à Dagneux 01120.**

*Après une discussion générale, l'ensemble des présents a voté à l'unanimité les choix proposés. Les Présidents excusés avaient donné leur accord préalable. Ces décisions nous permettront donc de réunir nos instances cette année en présence, ce qui est essentiel.*

## **Après la création de l'ADAMA de la Vienne en 2020 une 47<sup>ème</sup> ADAMA en 2021 à SAINT PIERRE ET MIQUELON**

Le 13 janvier 2021, l'Association des Anciens Maires et Adjointes de Saint Pierre et Miquelon, ADAMA 975, est née avec 8 adhérents, elle a pour Présidente Madame Karine CLAIREAUX, ancien Maire de Saint Pierre. Elle est également Présidente du bureau du Conseil National de la Mer et des Littoraux et ancienne sénatrice. Saint Pierre et Miquelon est un petit bout de France à 4600 km de Paris et situé seulement à 25 km des côtes canadiennes. Conquises en 1535 par Jacques Cartier, ces îles seront disputées aux anglais pendant 300 ans. Elles seront restituées à la France lors du traité de Paris en 1814. Elles ont un statut unique défini par l'article 74 de la Constitution. L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon comporte deux communes : Saint-Pierre (5 509 habitants) et Miquelon-Langlade (616 habitants). En application de l'article L2121-2 du CGCT, Saint-Pierre élit 29 conseillers municipaux et Miquelon-Langlade élit 15 conseillers municipaux.



## **NOTRE NOUVELLE ADRESSE SIEGE FEDERATION**

**FAMAF Régus  
Immeuble Danica B  
21 Avenue Georges Pompidou  
69486 Lyon, Cedex 03  
Tél : 04 72 91 31 01**

**VOUS POUVEZ CONSULTER NOTRE SITE [www.famaf.fr](http://www.famaf.fr)  
ET Y RETROUVER VOS ADAMA .....  
Pour nous joindre facilement, vous faites : [contact@famaf.fr](mailto:contact@famaf.fr)**